

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 66 (1957)
Heft: 1

Rubrik: Votre Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VOTRE CROIX-ROUGE

SOINS AU FOYER

De nouvelles monitrices pour Neuchâtel, le Jura et Genève

Le canton de Neuchâtel et le Jura disposent de huit nouvelles monitrices aptes à donner des cours élémentaires de soins au foyer à la population. Le 25 octobre, en effet, le Dr Houriet, président de la section neu-châteloise de la Croix-Rouge, à l'issue d'une captivante démonstration de clôture, eut la joie de remettre leur brevet de monitrice aux neuf infirmières diplômées qui avaient suivi avec intérêt et profit le cours de monitrices organisé, du 16 au 25 octobre, dans les locaux de la Maternité de Neuchâtel aimablement mis à disposition de la Croix-Rouge suisse par l'Hôpital Pourtalès. Sous la souriante et experte direction de Mlle Exchaquet, de Genève, activement secondée par Mlle Vischer, du secrétariat général de la Croix-Rouge suisse, à Berne, les participantes s'intéressèrent à la méthode d'enseignement essentiellement pratique des cours de soins au foyer, qui ont pour but de faire mieux connaître, dans chaque famille, les soins élémentaires que chacun peut être appelé à donner à ses proches en cas de maladie.

Désormais, cinq monitrices à La Chaux-de-Fonds, une au Locle, une à Neuchâtel, une à Bonfol, ainsi qu'une nouvelle monitrice genevoise, sont en mesure de donner des cours de soins au foyer. Nous recommandons aux groupements intéressés (paroisses, écoles, sociétés féminines, et masculines aussi, d'ailleurs!) qui désirent faire bénéficier leurs membres de cet enseignement utile dans tous les foyers, de s'adresser à la section de la Croix-Rouge suisse de leur district ou de leur canton. Rappelons que les cours élémentaires de soins au foyer se donnent à raison de six leçons, de deux heures chacune, réparties sur trois semaines.

Voici le nom des nouvelles monitrices instruites à Neuchâtel:

Madame Anne Girard-Plüss, La Chaux-de-Fonds
 Madame Pauline Juvet-Reymond, La Chaux-de-Fonds
 Madame Gabrielle Panighetti-Moreillon, La Chaux-de-Fonds
 Madame Madeleine Wennogel-Berger, La Chaux-de-Fonds
 Madame Edith Zuber-Jeannin, La Chaux-de-Fonds
 Mademoiselle Antoinette Jacottet, Le Locle
 Mademoiselle Hélène Scherf, Neuchâtel
 Mademoiselle Cécile Noir, Bonfol
 Madame Madeleine Thiaulier-Guillod, Genève.

M. Vuithier.

*

INFIRMIERES

Hôpital cantonal de Lausanne

Le Conseil d'Etat vaudois a nommé Mlle Emma Pfeiffer, infirmière du pavillon chirurgical et ancienne élève de l'Ecole de l'Hôpital cantonal, comme diaconesse-chef du personnel infirmier. C'est en 1929 que Mlle Pfeiffer obtint le diplôme de l'Alliance des infirmières.

*

Changement d'adresse de la Fondation Veska

Le bureau central de la Fondation Veska, avec son service de placement et son service social, est dorénavant à l'adresse suivante: Fondation Veska, 17, Zollrain, Aarau, téléphone (064) 2 12 55.

Au Foyer d'Evilard

La direction de la Croix-Rouge suisse, comme nous l'avons annoncé dans notre dernière édition, a accordé un crédit de plus de 100 000 fr. pour des transformations et aménagements du Foyer pour infirmières de la Croix-Rouge « Beau-Site » à Evilard. Empruntons à la Revue des infirmières (quelques) détails sur cette institution trop peu connue du public.

Il y a 26 ans que Mme Hottinger, une ancienne infirmière du Lindenhof, demeurée veuve avec deux enfants, vint prendre la direction du Foyer de la Croix-Rouge pour infirmières. Elle est toujours là, veillant attentivement sur un Foyer qui a subi, pendant ce quart de siècle, bien des modifications et des progrès. La Croix-Rouge suisse avait hérité de cette demeure, une ancienne maison d'enfants, à l'instant où recevant du Conseil fédéral la mission de la préparation et du perfectionnement des infirmières, la nécessité de créer une maison de repos pour celles-ci était apparue. Grâce à Mme Hottinger, faisant des prodiges pour parer au manque d'argent et aux si faibles ressources des infirmières d'alors, on en fit la maison de repos si utile à tant d'infirmières suisses ayant besoin d'un séjour de détente.

*

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

La République argentine a ratifié les Conventions de Genève

Le Gouvernement de la République argentine a déposé auprès du Conseil fédéral suisse, le 18 septembre 1956, les instruments de ratification des quatre Conventions de Genève. Cette ratification a porté à 56 le nombre des Etats parties aux Conventions humanitaires de 1949. Depuis lors, l'Afghanistan et le Laos ont également ratifié les conventions.

*

La Conférence de la Nouvelle-Delhi renvoyée à l'automne

La Commission permanente de la Croix-Rouge internationale s'est réunie le 13 décembre à Genève sous la présidence de S. E. M. François-Poncet. Elle a décidé de renvoyer à l'automne 1957 la Conférence internationale de la Croix-Rouge qui devait avoir lieu en janvier 1957 à la Nouvelle-Delhi. Il lui a paru que l'importance des actions de secours dans lesquelles un grand nombre de Sociétés nationales, ainsi que les organes internationaux de la Croix-Rouge, sont actuellement engagés, demande que toutes les forces disponibles y soient consacrées.

*

Radio Intercroixrouge

Le poste Radio Intercroixrouge, de Genève, a commencé ses émissions régulières sur l'on de 41,61 m, fréquence de 7210 kcl., attribuée au Comité international. Il diffuse à 7 h, 12 h 30, 16 h et 21 h 30 des nouvelles et des informations croix-rouge. Ces émissions ont lieu en russe, hongrois, hébreu, arabe, et parfois en français, allemand et anglais. Elles comprennent notamment des informations relatives aux actions de secours

entreprises ou coordonnées par le C.I.C.R. et les appels du Comité international.

*

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Les « juniors » romands au secours des petits Hongrois

De très nombreux groupes de « juniors » des écoles primaires de Suisse romande ont tenu à venir en aide également à leurs petits camarades malheureux de Hongrie et ont souscrit des parrainages scolaires en leur faveur auprès de la Croix-Rouge de la Jeunesse, parrainages qui vont de 10 centimes par semaine ou de 30 centimes par mois par élève à des souscriptions de 10 francs et plus par mois par classe. De nombreuses jeunes filles ont entrepris la confection de couvertures en tricotant des carrés de 15 sur 15 cm avec des restes de laine. Et dans bien des classes, les enfants ont demandé que l'argent affecté à leur fête de Noël scolaire soit remis aux enfants hongrois.

*

Un geste touchant

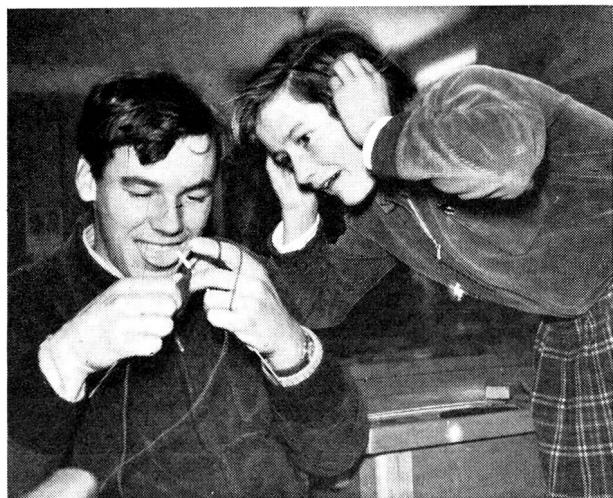
Signalons, entre beaucoup d'autres, le geste des enfants de l'*Institution des enfants sourds de Genève*, classes spéciales réservées aux enfants atteints de cette infirmité, qui ont tenu à renoncer à leur goûter de Noël et à venir remettre eux-mêmes à la Croix-Rouge l'argent ainsi épargné pour qu'il aille aider des enfants hongrois.

*

Les écoles secondaires et techniques de Genève créent un home pour jeunes gens hongrois

A l'initiative de quelques-uns d'entre eux et avec l'autorisation et l'appui des directeurs des écoles secondaires et techniques de Genève, les élèves de toutes les grandes écoles secondaires et techniques de Genève ont demandé à entreprendre une campagne d'entraide en faveur des jeunes réfugiés — étudiants ou apprentis. Des milliers d'élèves des Collèges et Ecoles supérieurs, des Ecoles de commerce, du Technicum, des Ecoles ménagères, des Arts décoratifs, des Cours d'apprentissage, ont souscrit un engagement à verser au minimum une somme de fr. 1.— par mois pendant une année.

Avec l'appui d'un groupe de jeunes gens, une maison mise à disposition par les autorités a été aménagée par les élèves eux-mêmes pour en faire une maison où seront accueillis des adolescents d'âge scolaire ou pour-



Quand un « junior » vaudois apprend à tricoter!

suivant un apprentissage. Les parrainages des écoles secondaires genevoises permettront d'assurer l'entretien complet des 15 ou 20 hôtes que pourra loger ce foyer. A la demande des directeurs des écoles, la Croix-Rouge de la Jeunesse de Genève a été chargée du soin de la collecte et de la comptabilité des versements et des dépenses.

*

Echanges d'albums scolaires

L'école normale d'institutrices de Carcassonne (Aude) vient d'adresser à l'école normale vaudoise un remarquable album « Audé, moun païs... » contenant une suite d'aquarelles, de gouaches et de pastels consacrés à maints sites pittoresques de l'Aude. De vieilles chansons provençales, précieusement illustrées elles aussi, figurent dans ce très bel album.

*

Signalons également l'album réalisé par l'école du *Novalét sur Provence* (Vaud), que conduit M. Bourqui, et destiné à une classe japonaise. Cette toute petite école — elle comprend 15 élèves, 4 fillettes et 11 garçons de 8 à 15 ans — a su présenter avec beaucoup d'ingéniosité et de bon goût le chalet qui abrite avec sa classe l'appartement de son maître et une ferme, ainsi que les fleurs, les graminées et les oiseaux et les bêtes du Jura.

*

Les albums scolaires dans le monde

La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a publié une brève statistique sur les échanges d'albums entre groupes « juniors » dans le monde entier au cours du premier semestre 1956. Au total, 1559 albums provenant de 36 pays ont été envoyés dans 57 pays différents.

Le Japon est en tête pour l'envoi des albums (243), suivie par la Grèce (180), les Etats-Unis (141), la Suisse (109) et l'Australie (107). Ce sont les « juniors » américains qui sont reçus le plus d'albums (316), suivis par les Canadiens (128), les Suisses (95), les Japonais (81) et les Anglais (80).

*

LE COURS ELEMENTAIRE D'HYGIENE ET DE PREMIERS SOINS

Impressions d'une monitrice genevoise

Notre cours d'hygiène et de premiers soins va être donné en Suisse romande. J'en suis très heureuse. Je souhaite qu'il continue à être bien accueilli par le personnel enseignant comme par les élèves.

Malgré mon enthousiasme, ce n'est pas sans appréhension que j'ai pris contact avec les premiers groupes de garçons et de fillettes de 12 à 15 ans auxquels je dus donner ce cours. Pour quelqu'un qui n'est pas pédagogue de métier, c'est une expérience un peu difficile que d'affronter ainsi des groupes de jeunes garçons et de jeunes filles. Mais l'accueil qu'ils ont fait à ces leçons, leurs questions réfléchies, leur attention m'ont prouvé l'intérêt qu'ils prenaient à ces problèmes.

Parvenant à l'âge de l'adolescence, les enfants seront particulièrement intéressés par ces leçons leur enseignant la manière dont fonctionnent leurs organes vitaux et la façon de se rendre utile à autrui. De nombreux témoignages de parents de nos élèves nous ont montré que le bénéfice de cet enseignement touchait la famille entière. A leur retour dans leurs foyers, ils souhaitent mettre en pratique chez eux ce qu'ils ont appris et exercé pendant le cours.

Il va de soi qu'une bonne entente est indispensable entre les élèves et leur professeur. « Cela doit crocher »!

Mais, pour qu'il y ait entente, il faut d'abord que le professeur soit direct, qu'il sache être très proche des élèves et qu'il s'intéresse lui-même de tout son cœur à ce cours. Une confiance totale ne tarde pas à s'établir entre le moniteur et les élèves, cette confiance lui permet d'aborder sans aucune peine les divers sujets qu'il doit traiter comme elle permet à ses auditeurs de lui poser sans gêne des questions sur les points qui leur demeuraient peu clairs.

Monique Lombard.

*

ENFANTS INADAPTES, ENFANTS « DIFFICILES »

Un récent procès de presse a eu lieu à Lausanne. Il n'a apporté aucune solution au problème des enfants « difficiles », il n'a pas dissipé le malaise existant quant au système de « rééducation » qui demeure celui des grands établissements pénitentiaires ou semi-pénitentiaires actuels. Il est manifeste que ce système est périmé tout autant que ces établissements. Ils ne correspondent nullement, l'un ni les autres, aux besoins humains et pédagogiques actuels. A l'occasion de son congrès annuel, à Lausanne à fin octobre, le groupe romand de l'Association suisse en faveur des enfants difficiles que préside M. Claude Pahud a parlé au cours d'une conférence de presse des préoccupations de ceux qui, dans notre pays, se sont voués à la tâche difficile de rééduquer les enfants inadaptés et les jeunes délinquants afin de les rendre à nouveau réellement aptes à une vie sociale.

*

Des îlots familiaux pour les enfants sous tutelle publique

Le tuteur général du canton de Genève doit s'occuper du sort de 2000 enfants dont le foyer familial a été ou détruit ou jugé impropre à l'éducation. Huit cents de ces enfants sont placés dans des familles n'ayant aucun lien familial avec eux. L'on doit, pour éviter certains abus — d'aucuns de ces parents nourriciers ne voyant dans leurs petits pensionnaires que l'occasion d'un gain supplémentaire — déplacer fréquemment bon nombre d'entre eux. Dans certains cas on a vu de malheureux pupilles changer jusqu'à 15 ou 18 fois de « foyer » en dix ans. Pour remédier à cette situation, l'Association d'entraide en faveur des pupilles du tuteur général, prenant exemple sur ce qui s'est fait en Angleterre pendant la guerre, va créer des « îlots familiaux », familles comprenant deux ou trois enfants, au sein desquelles seront placés trois, quatre ou cinq pupilles. Les parents recevront des cours pour les familiariser avec leur mission et les mettre à même de remplir une vraie tâche d'éducateurs vis-à-vis des enfants qui leur seront confiés. Lorsque l'on sait que c'est, pratiquement, en majorité chez les enfants qui ont manqué d'un milieu familial que se recrutent les futurs « inadaptés » ou les « difficiles », on ne peut qu'applaudir à cette initiative. Il ne reste qu'à souhaiter que des maisons familiales confiées à d'excellents pédagogues soient aussi constituées pour accueillir par petits groupes ces enfants « inadaptés » que l'on expédie trop aisément aujourd'hui dans ces institutions de caractère pénitentiaire dont il faut souhaiter la disparition.

*

...Vie et bonté, organe officiel de la Croix-Rouge française, Paris, novembre 1956: Le vieillissement physiologique, Dr F. Bourlière; L'aide sociale aux personnes âgées.

...Vie et bonté, organe officiel de la Croix-Rouge française, Paris, décembre 1956: Au secours de la Hongrie; Le transport des poliométiliques à forme respiratoire.

Souscrivez à nos parrainages GRECS

Au cours de la dernière guerre et sous les occupations successives italienne et allemande, puis pendant la guerre civile et les raids communistes, plus de 350 000 maisons ont été détruites en Grèce, soit le 21 % des logements du pays entier. C'est dans le nord de la Grèce, et particulièrement dans les régions paysannes, qu'ont eu lieu la plus grande partie des destructions.

*

A Kozani, une couturière gagne 33 drachmes, c'est-à-dire 4.70 fr. de notre monnaie, pour confectionner dix paires de culottes d'enfants, soit 47 ct. la pièce. Il faut en effet déduire du prix payé, 40 drachmes, les 7 drachmes de fournitures qu'elle doit acheter elle-même. La couturière la plus habile ne peut confectionner plus de dix paires en une semaine de travail assidu. Son gain hebdomadaire s'élève donc à 4.70 fr.

SECOURS AUX ENFANTS

Parrainages d'enfants hongrois

Le secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse a créé des parrainages analogues à ceux existant pour les enfants réfugiés, pour les petits Grecs ou les enfants suisses manquant de lits, en faveur des enfants hongrois. Des centaines de souscriptions à ces parrainages de 10 francs par mois pendant six mois ont été recueillies par la plupart de nos sections. Ces sommes seront utilisées selon que les événements le permettront, soit pour aider des enfants demeurés en Hongrie, soit pour venir en aide aux enfants réfugiés soit en Autriche soit en Suisse, et particulièrement en faveur de ceux dont l'état de santé se révélerait précaire et nécessiterait éventuellement une cure de quelques mois dans un préventorium de la Croix-Rouge suisse. Tous les parrains seront informés de l'emploi de leurs versements.

*



D'autres « juniors » vaudois font le ménage d'une voisine infirme.

TIMBRES-POSTE CROIX-ROUGE

Suisse

Sans qu'il soit permis de parler à leur propos de timbres proprement « croix-rouge », signalons différentes vignettes émises pour l'aide aux réfugiés hongrois:

- 1956 **Vol en ballon libre au bénéfice du secours à la Hongrie,** Ballon, mains jointes et écussons suisse et hongrois, « Mit dem Ballon « Mungg » in Olten 1956 gestartet », noir, rouge, vert et bleu pâle.
Les cartes expédiées par le ballon, litho originale de Diggelmann, portent l'oblitération d'Olten, 16.12.56, et une oblitération spéciale, noire, dans un rectangle « Ballonaufstieg Ungarnhilfe » et un aérostat.
- 1956 **Vignette de bienfaisance.** Drapeaux suisse et hongrois, « Le peuple suisse aide - aux réfugiés de Hongrie! », vert et rouge. En feuilles de 32 timbres, édité par l'Aide suisse aux réfugiés de Hongrie.

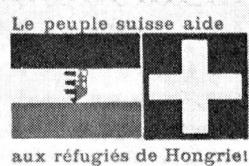
*

Les timbres « Pro Patria » de cette année, émis le 1er août, seront vendus au bénéfice de la Croix-Rouge suisse comme on le sait. Une séance a eu lieu le 9 octobre à La Chaux-de-Fonds pour arrêter les modèles définitifs des cinq valeurs qui rappelleront l'origine et le but de notre Croix-Rouge nationale. La Croix-Rouge suisse avait été aimablement priée par la direction générale des Postes et par le Comité de la Fête nationale à prendre part à cette réunion. Les projets et les couleurs choisis promettent une série fort bien venue et qui sera certainement bien accueillie par le public comme par les philatélistes du monde entier. Rappelons d'ores et déjà à toutes nos sections d'avoir à cœur de prévoir et d'organiser la vente de notre prochaine série « Pro Patria ».

*

Un deuil

Nous avons appris avec beaucoup de peine le décès subit de M. Guido Essig, administrateur de la Maison Courvoisier, à La Chaux-de-Fonds, qui s'est spécialisée depuis bien des années dans l'impression des timbres-



BALLONPOSTKARTE / UNGARNHILFE - LÉGG



Les deux vignettes émises pour l'aide aux réfugiés hongrois et l'oblitération spéciale pour le vol du ballon « Mungg ».

poste et à qui nous devons la réussite de nos plus belles émissions suisses (Pro Patria, Pro Juventute, etc.). M. Guido Essig avait reçu avec sa gentillesse coutumière, le 9 octobre, les membres de la Commission chargée de choisir les prochains timbres émis au bénéfice de la Croix-Rouge suisse. Il nous avait permis de suivre, au cours d'une visite à l'imprimerie Courvoisier, tout le patient et savant travail de la gravure et de l'impression des timbres-poste en trichromie ou en quadrichromie. Quelques semaines plus tard, hélas, nous apprenions son brusque départ.

*

France

Les deux valeurs croix-rouge annoncées dans notre dernière édition ont paru:

- 1956 12 fr.+3 fr., brun gris et rouge, Jeune paysan, d'après Le Nain, et croix rouge.
15 fr.+5 fr., carmin et rouge, Gilles, d'après Watteau, et croix rouge.

Ces timbres existent également en carnets contenant deux blocs de quatre timbres de chaque valeur.

*

Finlande

La Finlande a émis comme chaque année une série avec surtaxe au bénéfice de sa Croix-Rouge nationale:

- 1956 5+1 (Mk.), gris vert et rouge, Pekka Aulin et croix rouge
10+2 (Mk.), brun et rouge, Léonard von Pfaler et croix-rouge
20+3 (Mk.), lie de vin et rouge, Gustaf Johansson et croix rouge
30+5 (Mk.), bleu et rouge, Viktor Magnus von Born et croix rouge.



Au milieu, les deux valeurs de Noël de la Croix-Rouge française; à gauche et à droite les quatre timbres de la Croix-Rouge finlandaise.

AVEC 10 FRANCS PAR MOIS...

Vous devenez le parrain d'un des enfants secourus par la Croix-Rouge suisse.